





ENJEUX DE LA MARCHE EN VILLE





Tous piétons ? Tous marcheurs ?

















Tous piétons ? Tous marcheurs ?



Flâner, Se promener Faire du tourisme

> la marche plaisir

Prendre un bus Aller au métro Chercher sa voiture

> la marche déplacement

Se rencontrer
Se divertir
Être en groupe

> la marche sociale

Aller au travail Aller à l'école Faire des courses

> la marche utile

Manifester
Occuper l'espace
S'approprier la rue

> la marche revendicative





Quelle est la part modale de la marche en France ?

2,7 %

9,1 %

23,7 %

63 %





Quelle est la part modale de la marche en France ?

```
2,7 %
```

9.1 %

23,7 %

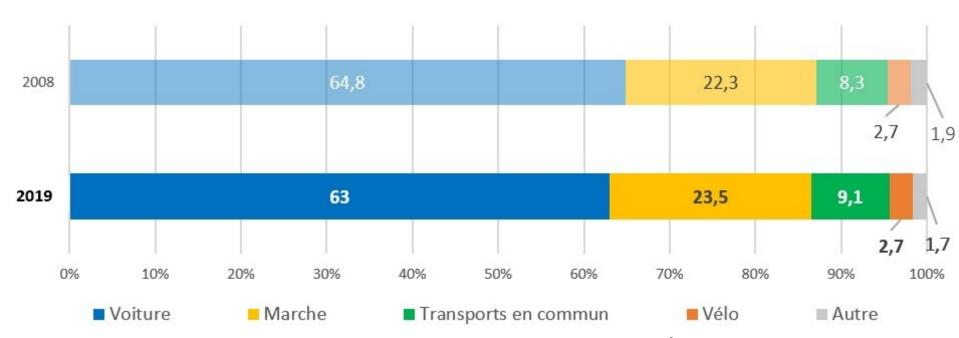
63 %





Parts modales

Quelle est la part modale de la marche en France ?

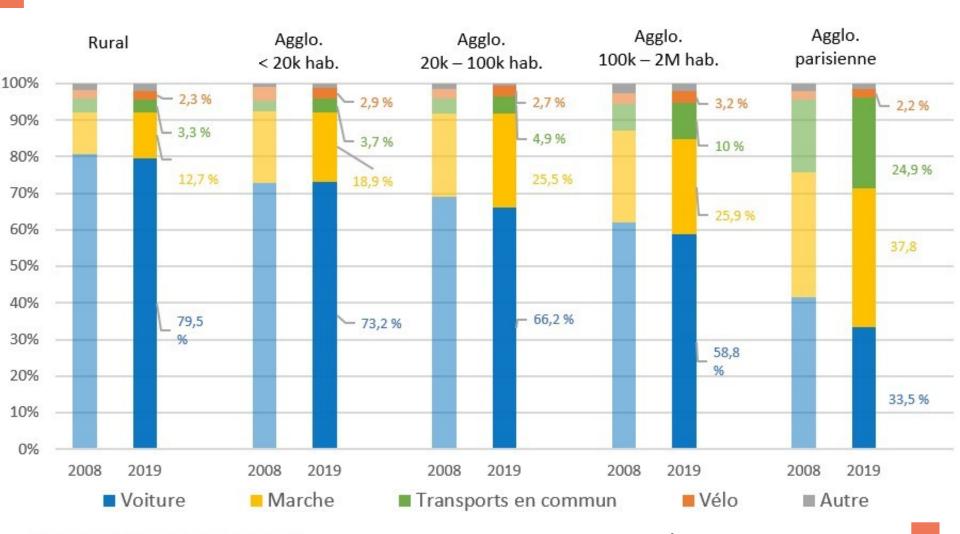






Parts modales en fonction du mode de déplacement (EMP 2019) https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/comment-les-français-se-deplacent-ils-en-2019-resultats-de-lenquete-mobilite-des-personnes

Parts modales : des disparités

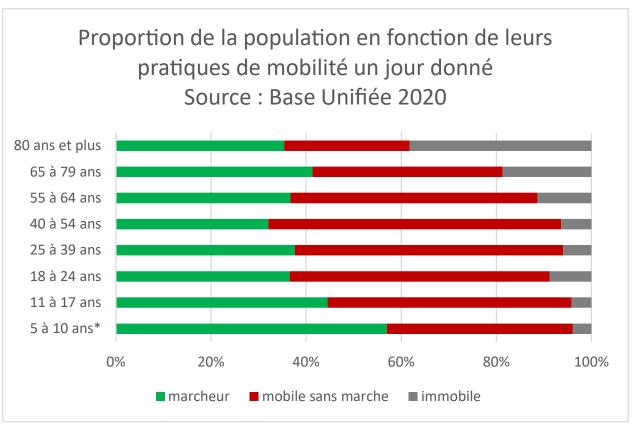






Parts modales en fonction du mode de déplacement (EMP 2019)
https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/comment-les-français-se-deplacent-ils-en-2019-resultats-de-lenquete-mobilite-des-personnes

Parts modales : des disparités



*: les informations sur les 5/10 ans ne sont disponibles que sur une partie des territoires de la Base Unifiée





Quelles sont les recommandations de l'OMS en terme d'activité physique pour un adulte ?

- 15min par jour (5j/sem) d'activité physique d'intensité soutenue
- 30min par jour (5j/sem) d'activité physique modérée à élevée
- 60min par jour (7j/sem) d'activité physique modérée à élevée
- 10000 pas par jour





Quelles sont les recommandations de l'OMS en terme d'activité physique pour un adulte ?

- 15min par jour (5j/sem) d'activité physique d'intensité soutenue
- 30min par jour (5j/sem) d'activité physique modérée à élevée
- 60min par jour (7j/sem) d'activité physique modérée à élevée
- 10000 pas par jour





Marche et santé

Les enfants et les adolescents de 5 à 17 ans :

- devraient consacrer en moyenne **60 minutes par jour** à une activité physique d'intensité modérée à soutenue, principalement d'endurance, tout au long de la semaine.
- Des activités d'endurance d'intensité soutenue, ainsi que celles qui renforcent le système musculaire et l'état osseux, devraient être pratiquées **au moins 3 fois par semaine**.
- Le temps de sédentarité devrait être limité, en particulier le temps de loisir passé devant un écran.

Les adultes de 18 à 64 ans :

- devraient consacrer au moins 150 à 300 minutes par semaine à une activité d'endurance d'intensité modérée;
- ou pratiquer au moins **75 à 150 minutes d'activité d'endurance d'intensité soutenue** ; ou une combinaison équivalente d'activités d'intensité modérée et soutenue tout au long de la semaine ;
- devraient pratiquer 2 fois par semaine ou davantage des activités de renforcement musculaire d'intensité modérée ou supérieure - qui sollicitent les principaux groupes musculaires - celles-ci procurant des bienfaits supplémentaires pour la santé;
- peuvent porter à plus de 300 minutes la pratique d'une activité d'endurance d'intensité modérée ; ou pratiquer plus de 150 minutes d'activité d'endurance d'intensité soutenue ; ou une combinaison équivalente d'activités d'intensité modérée et soutenue tout au long de la semaine, afin d'en retirer des bienfaits supplémentaires pour la santé ; et
- devraient limiter leur temps de sédentarité. Remplacer la sédentarité par une activité physique quelle qu'en soit l'intensité (y compris légère) est bénéfique pour la santé;
- devraient tous s'efforcer de dépasser les niveaux recommandés d'activité physique d'intensité modérée à soutenue afin d'amoindrir les effets néfastes d'un niveau de sédentarité élevé.

Marche et santé

Un bilan santé très favorable à la marche

La marche facilitateur d'inclusion

Des espaces publics qui deviennent des terrains de sport





Source: L'espace public parisien, nouvel équipement sportif, APUR





Marche et vitalité commerciale

64 % des clients viennent à pied ou à vélo dans commerces du centre des grandes agglos (46 % dans les villes moyennes)







https://www.cerema.fr/fr/ actualites/mobilite-com merces-quels-enseigne ments-enquetes-deplac ements





Réaménagement de traversée de Cruseilles (74)

Marche et vitalité urbaine









Réaménagement de traversée de Cruseilles (74)

Parmi les 500 piétons tués chaque année dans un accident de la circulation, qui sont les principales victimes?

- 0 à 18 ans
- 18 à 35 ans
- 35 à 65 ans
- 65 ans et +





Parmi les 500 piétons tués chaque année dans un accident de la circulation, qui sont les principales victimes?

- 0 à 18 ans
- 18 à 35 ans
- 35 à 65 ans
- 65 ans et +



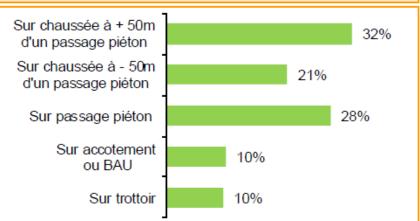


Marche et sécurité routière

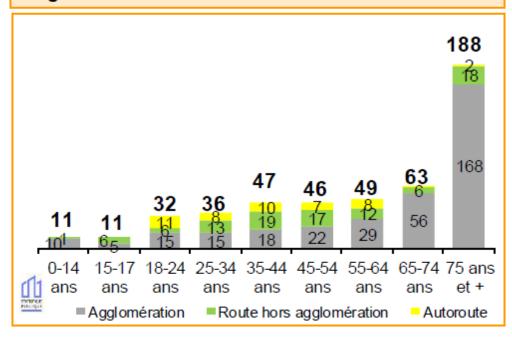
Les seniors sont surreprésentés dans la mortalité piétonne:

- 52% ont + 65 ans (20% part de pop.),
- 39% ont + 75 ans (10% part de pop.)

Répartition des piétons tués selon la position connue de l'accident



Répartition des piétons tués de chaque classe d'âge selon le milieu







OUTILS POUR FAVORISER LA MARCHE







Les vitesses des piétons et des véhicules Connaître L'accidentologie Les enquêtes déplacement Les usages et les usagers

Planifier

Des plans « piétons », plans « marche », des chartes Intégrer la marche dans les documents de planification Favoriser l'éco-mobilité scolaire Marches exploratoires, parcours commentés ...

Aménager

Les magistrales piétonnes Faire des micros aménagements en faveur du piéton Désencombrer l'espace public Rendre accessible les espaces publics Mettre en place un éclairage adapté aux lieux Rétablir les continuités piétonnes Aménager des lieux de pause et de repos Équiper la ville avec des espaces de loisir Donner envie via des projets pilotes Tester les usages avec des aménagements transitoires

Communiquer

Impliquer les riverains, usagers, citoyens Développer des démarches artistiques/ludiques/utiles Adapter la signalétique locale et les outils d'orientation Proposer des itinéraires pédestres balisés Donner envie de (re)découvrir sa ville à pied

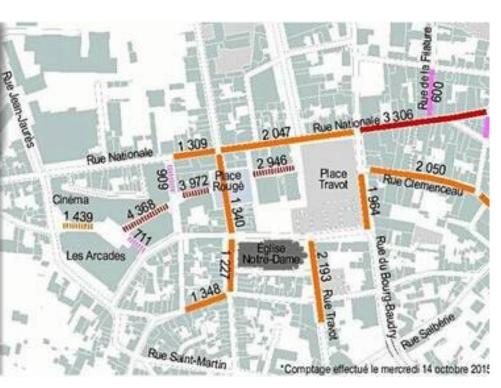




Connaître

Favoriser la marche en ville

Compter les usagers et identifier leurs besoins



Organiser des marches exploratoires, diagnostics en marchant, parcours commentés ...



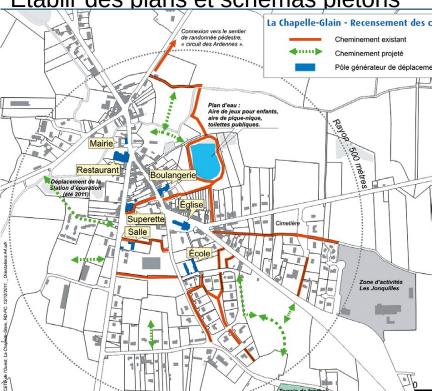




Planifier

Favoriser la marche en ville

Établir des plans et schémas piétons



Plan piéton de la Chapelle-Glain (44)

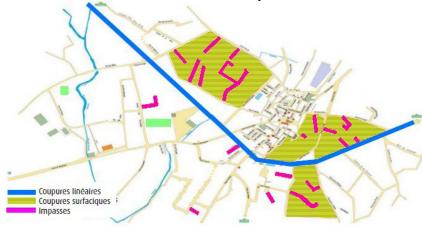
Ludres (54) Droit de préemption et servitude de passage

Pour approfondir : fiche «plan piéton de la Chapelle-Glain » et fiche « o https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/favoriser-marche



Cerema

Rétablir les continuités piétonnes







Communiquer

Adapter la signalétique locale et les outils d'orientation









Lainé (35) Source Bruded

Pour approfondir : « vers une marche plaisir en ville » https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/marche-p



Aménager

Donner envie via des aménagements transitoires, co-construits et des espaces de repos/séjour/ludiques





réemploi d'une voie ferrée en liaison douce à Caux-Austreberthe (76) Source fiche Cerema



Saint-Georges-de-Reintembault (35) Crédits Bruded – atelier Biyouac



Voie verte La Traverse, Bourg en Bresse (01) Source





Selon vous, quelle est la largeur minimale réglementaire d'un cheminement piéton?

1,20m

1,40m

1,80m

2,50m





Selon vous, quelle est la largeur minimale réglementaire d'un cheminement piéton?

1,20m

1,40m

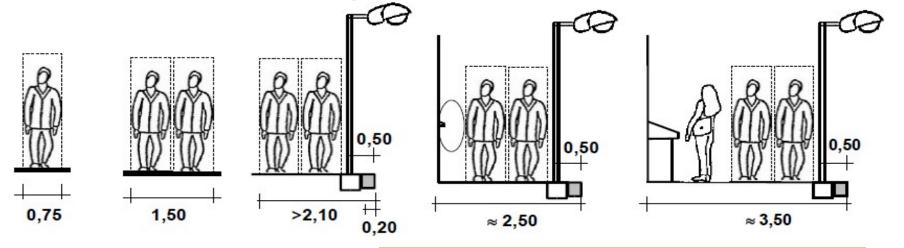
1,80m

2,50m

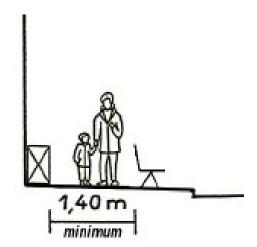




Aménager les cheminements



Des trottoirs de plus de 2,50 m concilient cheminement et attente des piétons

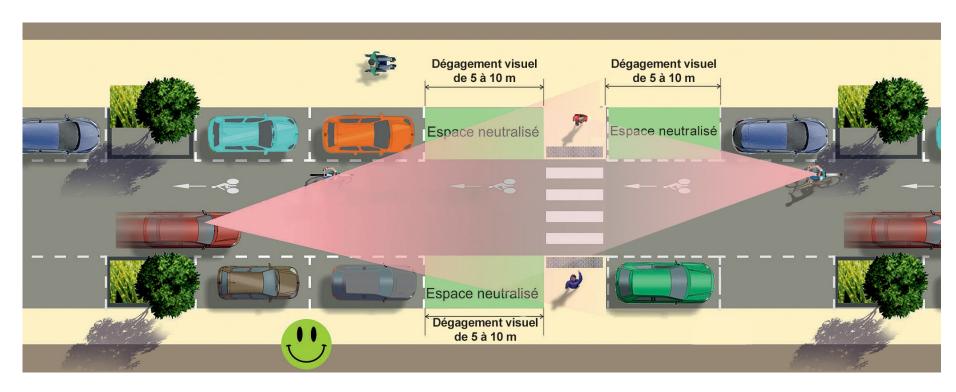








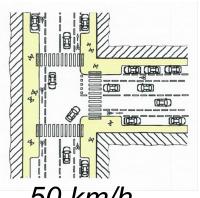
Aménager les traversées piétonnes

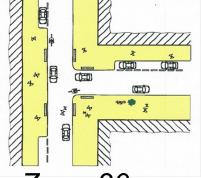


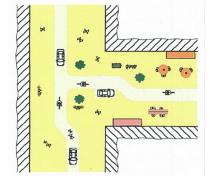


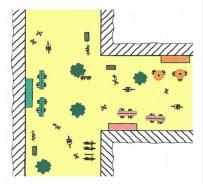
Pour approfondir : Fiche n°10 : Recommandation de neutralisation du stationnement motorisé délimité -MISE A JOUR JANVIER 2020 https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/plan-actions-mobilites-actives-pama

Boîte à outils : les zones de circulation apaisée









50 km/h

Zone 30

Zone de rencontre

Aire piétonne















Aménager : zone 30









ZONE



Aménager : zone de rencontre









21

Aménager : aire piétonne









Quels sont les droits du piéton dans une zone de rencontre ?

- 1. Traverser la chaussée à n'importe quel endroit
- 2. Circuler librement sur la chaussée
- 3. Stationner sur la chaussée (Ex : groupe qui discute)
- 4. Jouer sur la chaussée (Ex : marelle, foot)
- 5. Installer du mobilier sur la chaussée (Ex : chaise)





Quels sont les droits du piéton dans une zone de rencontre ?

- 1. Traverser la chaussée à n'importe quel endroit
- 2. Circuler librement sur la chaussée
- 3. Stationner sur la chaussée (Ex : groupe qui discute)
- 4. Jouer sur la chaussée (Ex : marelle, foot)
- 5. Installer du mobilier sur la chaussée (Ex : chaise)

[Article R110-2 du code de la route] https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000039277970/





Les différentes zones de circulation apaisée



Panneau des "verkehrsberuhigter Bereich" allemandes ou **Zone de** circulation calme



Panneau des zones de rencontres françaises.



Panneau des « woonerf » néerlandaise ou **zone résidentielle**





Beauregard (46), Réaménagement de la traversée du bourg, Atelier Palimpseste

